

RECTIFICATIFS**Rectificatif à la directive 1999/29/CE du Conseil du 22 avril 1999 concernant les substances et produits indésirables dans l'alimentation des animaux**

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 115 du 4 mai 1999)

Page 45, à l'annexe III, partie A: dans la colonne de droite du tableau, les termes «uniquement en ce qui concerne les références faites à l'article 11.1 aux dispositions de la directive 74/63/CEE» doivent figurer en regard des termes «Directive 93/74/CEE du Conseil» de la colonne de gauche.

Rectificatif à la directive 1999/103/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 janvier 2000 modifiant la directive 80/181/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux unités de mesure

(«Journal officiel des Communautés européennes» L 34 du 9 février 2000)

Page 18, à l'article 1^{er}, point 3) c), dans la colonne «Symbole»:
Les lettres «K» et «H» de cette colonne doivent figurer en minuscules.
